

**Procès-verbal du conseil d'établissement
de l'école secondaire Le Sommet**

Le 2 juin 2021

Procès-verbal de la séance virtuelle du conseil d'établissement tenue le mercredi 2 juin 2021 à 19 h, de l'école secondaire Le Sommet, 120, rue de la Polyvalente, Québec à laquelle sont présentes virtuellement les personnes suivantes :

GUERTIN, Carl-Éric	Parent
LORRIN, Ludovic	Parent
POULIN, Christian	Parent
ROBERGE, Marie-France	Parent
SAVARD, Geneviève	Parent
THIBAUDEAU, Jérôme	Parent
UWAMALIYA, Jeanne D'Arc	Parent
BELISLE, Julie	Enseignante
BERTRAND, Isabelle	Enseignante
CYR, Geneviève	Enseignante
LAJOIE, Jessy	Enseignante
LEGAULT, Maxime	Enseignant
MARTEL, Julie	Enseignante
TREMBLAY, Johanne	Professionnelle - AVSEC
BOIES, Sophie	Soutien – Tech. travaux pratiques
FORTIER BARBEAU, Louise	Représentante de la communauté
CHAMPAGNE, Annabelle	Élève – Ministre des 5 ^e secondaire
PARTICIPENT À CETTE SÉANCE	
GOSELIN, Annie	Directrice
BOULET, Sonie	Gestionnaire administrative d'établissement
ÉTAIENT ABSENTS À CETTE SÉANCE	
MUNGER, Suzie	Parent
TREMBLAY, Véronique	Représentante de la communauté
BOUCHARD, Ulysse	Élève – Premier Ministre

MOT DE BIENVENUE

Monsieur Carl-Éric Guertin débute la rencontre en souhaitant la bienvenue aux membres pour la dernière rencontre du C.É. de l'année.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM

On constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mot de bienvenue

1. Vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal du 21 avril 2021
4. Parole au public
5. Parole aux élèves
6. Covid-19 : état de la situation et vaccination
7. Calendrier scolaire 2021-2022 (sans les concentrations)
8. Frais scolaires 2021-2022 (art.77.1)
9. Fournitures scolaires 2021-2022
10. Règles de vie (art.76), code vestimentaire écrit et illustré, code d'éthique électronique
11. Menu et liste de prix pour la cafétéria 2021-2022
12. Projet éducatif 2019-2022
13. Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence 2021-2022
14. Formation obligatoire pour les membres du C.É. - suivi
15. Frais de remboursement–campagne de financement, surveillance et concentration
16. Travaux d'été (aménagement de locaux, stationnement et plomberie)
17. Information de la direction
 - 17.1 Limite de vitesse rue de la Polyvalente
 - 17.2 Modulaires 2022-2023 et 2023-2024
 - 17.3 Reconnaissance Force Avenir et Gala Os'Entreprendre
 - 17.4 Assemblée générale annuelle de septembre 2021:date et poste en élection
18. Calendrier des activités / sorties éducatives (art. 87)
19. Correspondance de la présidence : Dépôt du rapport annuel 2020-2021
20. Autres sujets
21. Questions des membres
22. La levée de l'assemblée

Mme Marie-France Roberge secondée par Monsieur Christian Poulin propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout suivant :

- 20.1 Suggestion d'activité d'accueil

C.E. 20-21-44

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL 21 AVRIL 2021**

Monsieur Ludovic Lorrin secondé par Monsieur Christian Poulin propose l'adoption du procès-verbal sans aucune correction.

Suivis :

5. Parole aux élèves

Le bal des finissants au Manoir du Lac Delage est malheureusement annulé. Le dépôt donné par l'école sera reporté pour l'an prochain. Le 10 juin, nous organisons donc une journée d'activités pour les finissants vu l'annulation du bal.

13. Services complémentaires

L'ensemble des consultations ont été faites auprès du personnel de l'école suite à l'annonce des budgets à venir. Il y aura 6 T.E.S. à l'école l'an prochain avec les mandats suivants :

- un poste au local retrait;
- un poste pour les élèves T.S.A., local Le Phare et 1^{re} secondaire;
- un poste pour les groupes FMSS, Pré-DEP et 3^e secondaire;
- un poste pour les élèves de 1^{re} secondaire;
- un poste pour les élèves de 2^e secondaire;
- un poste pour les élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire.

De plus, le poste de technicien en travail social est conservé à 20 heures/semaine.

15. Garde-robe scolaire

Nous avons reçu 5 boîtes de vêtements en échantillons de différentes compagnies. Le comité analysera le tout lors d'une prochaine rencontre.

22.1 Concentrations

Dans deux autres écoles secondaires, les concentrations sont offertes aux élèves au-delà de la 3^e secondaire. Cette continuité entraîne une réduction du nombre de périodes de concentration et une réduction des sciences dans le parcours scolaire. La direction se penchera davantage l'an prochain sur l'analyse de la possibilité pour notre école.

C.E. 20-21-45

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **PAROLE AU PUBLIC**

Il n'y a pas de public.

5. PAROLE AUX ÉLÈVES

Madame Annabelle Champagne liste les dernières activités et celles à venir d'ici la fin de l'année :

- Les journées civiles des 27 et 28 mai ont permis de ramasser 1538 \$ pour 4 fondations.
- Un vidéoclip de Novafilm, cadeau de la Ville de Québec, a été fait pour rendre hommage aux finissants.
- Le 10 juin aura lieu une journée d'activités pour les élèves finissants. Il n'y aura pas de cours cette journée-là. La journée débutera avec un déjeuner, un mot de la direction, la remise de l'album des finissants, le tire du mortier et après le diner, se tiendra la cérémonie de graduation filmée en direct sur le Facebook de l'école.
- Le 14 juin nous connaissons les gagnants du Gala Méritas. Une vidéo sera diffusée un peu plus tard sur le Facebook de l'école.

6. COVID-19 : ÉTAT DE LA SITUATION ET VACCINATION

La Capitale-Nationale est en zone orange depuis le 31 mai. Les élèves ont fait leur retour en présentiel à temps plein, en classe-bulle.

Madame Annie Gosselin explique que la journée de vaccination était prévue le 9 juin, mais vu la grève annoncée du personnel professionnel, la vaccination se déroulera les 8, 9 et 11 juin au Relais et aux Galeries de la Capitale. Un courriel a été envoyé à ce sujet à l'ensemble des parents de nos élèves. Un courriel sera envoyé aux élèves demain. Pour les élèves de 12 et 13 ans, ce sont les parents qui doivent donner leur consentement. Les parents ont un formulaire à signer et doivent inscrire leur enfant sur Clic Santé. Pour les élèves de 14 ans et plus, les élèves doivent eux-mêmes décider s'ils veulent recevoir le vaccin et c'est à eux de s'inscrire sur Clic Santé.

Madame Marie-France Roberge demande si les élèves qui ont déjà été vaccinés doivent se présenter à l'école lors des journées de vaccination. Madame Annie Gosselin confirme que oui. Les élèves resteront en classe et seront pris en charge par un membre du personnel afin de faire des travaux scolaires. La direction ajoutera une note à ce sujet dans l'info-parents de la semaine prochaine.

Durant les 5 semaines de fermetures, il y a eu 16 cas de Covid positifs (13 élèves et 3 membres du personnel). Depuis le retour à l'école, le 10 mai, il y a eu 4 cas de Covid positifs (3 élèves et un membre du personnel).

7. CALENDRIER SCOLAIRE 2021-2022 (SANS LES CONCENTRATIONS)

Madame Gosselin présente le calendrier scolaire pour l'an prochain. Dans le plan de relance du ministre de l'Éducation, l'an prochain, il y aura 2 étapes et 2 bulletins. L'information pour les sections « session d'examens » et « gel d'horaire » sont à venir selon les besoins évaluatifs des enseignants.

Dates importantes au calendrier scolaire :

- 9 septembre : Assemblée générale des parents (présentiel/virtuel, selon les règles sanitaires).
- À venir : Portes ouvertes
- 29 octobre : 1^{re} communication
- 14 janvier : Fin de la 1^{re} étape
- 26 janvier : 1^{er} bulletin
- 27 (soir) et 28 janvier : Rendez-vous parents/enseignants
- 30 mars : 2^e communication
- 31 mars : Rendez-vous parents/enseignants
- 23 juin : Fin de la 2^e étape
- 30 juin : 2^e bulletin

Madame Isabelle Bertrand précise que la 1^{re} étape vaudra 40% et la 2^e étape 60%.

Madame Marie-France Roberge appuyée de Monsieur Jérôme Thibaudeau propose l'approbation du calendrier scolaire 2021-2022.

C.E. 20-21-46

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. FRAIS SCOLAIRES 2021-2022 (ART.77.1)

Madame Sonie Boulet présente le document des frais scolaires pour l'an prochain et explique les différences par rapport à cette année. Elle explique les frais généraux, par matières et par niveaux, pour les élèves de secondaires 1 à 5, le programme trilingue, les concentrations et les frais du iPad.

Monsieur Jérôme Thibaudeau demande si les élèves auront le choix du cours option musique pour l'an prochain. Madame Annie Gosselin mentionne que dès qu'il y a assez d'élèves pour ouvrir un groupe, nous le faisons.

Madame Annie Gosselin ajoute que les frais de surveillance ont été conservés, car l'école ne connaît pas encore les consignes pour l'an prochain. Nous analyserons également les façons de faire dans les autres écoles pour la période de diner des élèves. Il y a possibilité que l'école augmente la surveillance dans l'école lors des dîners, ce qui engendrerait des coûts supplémentaires, comme les services de garde au primaire. Ce sont des postes de 7.5 heures par semaine, il est difficile de trouver du personnel.

Madame Isabelle Bertrand appuyée de Monsieur Christian Poulin propose l'approbation des frais scolaire 2021-2022.

C.E. 20-21-47

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ

9. FOURNITURES SCOLAIRES 2021-2022

Madame Annie Gosselin confirme qu'il n'y aura pas de groupe CPC l'an prochain à notre école. Deux groupes CPC seront ouverts à l'école Des Sentiers et deux groupes FMSS seront offerts à notre école. Les groupes du même programme seront localisés à la même école afin de favoriser le travail d'équipe pour les enseignants et une meilleure répartition des services.

Madame Sonie Boulet présente le document des fournitures pour l'an prochain. Les ajouts et les retraits sont bien identifiés. Le bac de plastique proposé cette année ne sera pas demandé si nous vivons une année scolaire normale, sans covid, l'an prochain. Des spécifications pour l'achat de la calculatrice en mathématique ont été ajoutées au niveau des touches fractions. Une note spécifique pour le chandail des concentrations a été ajoutée.

Les parents se questionnent si les élèves doivent acheter une nouvelle calculatrice. Monsieur Carl-Éric Guertin propose de modifier le libellé afin d'éviter ce questionnement. Pour les élèves de la 1^{re} secondaire, il faudrait inscrire le nouveau libellé et pour les autres niveaux, il faudrait laisser calculatrice scientifique de base ou le nouveau libellé.

Madame Geneviève Cyr appuyée par Madame Isabelle Bertrand propose l'approbation des fournitures scolaires 2021-2022.

C.E. 20-21-48

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

10. RÈGLES DE VIE (ART.76), CODE VESTIMENTAIRE ÉCRIT ET ILLUSTRÉ, CODE D'ÉTHIQUE ÉLECTRONIQUE

Madame Annie Gosselin présente les 3 documents.

Pour les règles de vie, nous avons 2 ajouts aux manquements soient :

- Possession ou consommation de boissons énergisantes.
- Selon les cas de récidives ou les manquements majeurs, la direction d'école applique une gradation dans les conséquences.

Pour le code vestimentaire, un seul changement au niveau du port du chandail :

- Les chandails des équipes sportives interscolaires, des concentrations et du gouvernement étudiant aux couleurs de la garde-robe scolaire et ayant le logo de l'école peuvent être portés en tout temps le jour 1.

Certains membres se questionnent pourquoi un jour/cycle et non pas une fois par semaine. Les membres votent donc contre le code vestimentaire proposé et recommandent que les élèves puissent porter le chandail des équipes sportives une fois par semaine, un jour fixe. Madame Annie Gosselin va rapporter les propos au comité participation-école. Un suivi sera fait au C.É..

Pour le code d'éthique électronique, il n'y a aucun changement.

Monsieur Christian Poulin appuyé par Madame Julie Martel propose l'approbation des règles de vie et du code d'éthique électronique 2021-2022.

C.E. 20-21-49

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ

11. MENU ET LISTE DE PRIX POUR LA CAFÉTÉRIA 2021-2022

Madame Sonie Boulet présente le menu et la liste de prix à la carte pour l'an prochain. Le menu du jour passe de 6,45\$ à 6,60\$, pour une augmentation de 0,15\$. Les items du menu à la carte augmentent généralement de 0,05\$ à 0,10\$, à l'exception de quelques repas de 0,15\$ à 0,30\$.

Monsieur Christian Poulin appuyé par Madame Johanne Tremblay propose l'approbation du menu et liste de prix 2021-2022.

C.E. 20-21-50

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ

12. PROJET ÉDUCATIF 2019-2022

Madame Annie Gosselin parle des étapes restantes à faire, dont l'évaluation du projet éducatif et la révision du plan de mise en œuvre. Les enseignants ont été sondés en lien avec les modifications proposées ce soir. Les mêmes moyens sont proposés pour l'an prochain.

Madame Isabelle Bertrand mentionne que les messages transmis aux parents sont plus conviviaux avec l'outil Mozaïk. Elle propose qu'il y ait une banque de messages déjà programmés. Madame Annie Gosselin confirme qu'il existe déjà une banque de messages types, mais il faut que ce soit les mêmes messages que dans les autres écoles.

13. PLAN DE LUTTE POUR CONTRER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE 2021-2022

Madame Annie Gosselin nous présente le document et mentionne les modifications apportées.

Lors de la session d'examen, les élèves auront un sondage (facultatif) à compléter après leur examen pour avoir leur perception sur la violence dans l'école.

Nous avons remarqué cette année que les diners « covid » en classe-bulle ont été des moments propices aux événements de violence.

Nous ajoutons des activités obligatoires le midi pour tous les élèves de 1^{re} secondaire.

Un protocole pour gérer les parents difficiles, agressifs ou violents a été mis en place. Il sera présenté aux secrétaires lors de la prochaine journée pédagogique. Cet outil servira à avoir un meilleur contrôle des visiteurs avant d'ouvrir la porte et apprendre comment répondre aux courriels moins courtois.

Monsieur Christian Poulin appuyé par Monsieur Ludovic Lorrin propose l'approbation du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence 2021-2022.

C.E. 20-21-51

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES MEMBRES DU C.É. - SUIVI

Tel que convenu lors des rencontres du C.É., il était de la responsabilité des membres d'écouter les capsules de la formation obligatoire, de compléter le formulaire d'auto-déclaration et de le retourner à l'école.

À ce jour, il manque le formulaire d'auto-déclaration de 3 parents et d'un élève. Il est important d'obtenir tous les formulaires signés, car la direction aura une reddition de compte à compléter.

15. FRAIS DE REMBOURSEMENT – CAMPAGNE DE FINANCEMENT, SURVEILLANCE ET CONCENTRATION

Madame Sonie Boulet explique que les élèves qui ramassent de l'argent depuis 2018-2019 et les élèves de 5^e secondaire qui quittent l'école, ou ceux qui changent d'école auront un remboursement par chèque, posté à la maison. Pour les élèves des autres niveaux, un crédit sera fait pour la prochaine année scolaire.

Pour les remboursements de surveillance et journées de concentration, le calcul du remboursement sera fait en fonction des journées de fermeture et des journées d'enseignement à distance.

16. TRAVAUX D'ÉTÉ (AMÉNAGEMENT DES LOCAUX, STATIONNEMENT ET PLOMBERIE)

Madame Sonie Boulet énumère les principaux travaux à l'école.

- Des travaux de plomberie en lien avec la problématique du plomb dans l'eau sont en cours de 19h à 3h jusqu'à la fin juin.
- L'installation de la ligne d'eau sera connectée aux nouvelles fontaines. Il y aura deux nouvelles stations de remplissage de bouteilles d'eau.
- À compter du 28 juin, le stationnement avant sera refait à neuf.

- Un bureau sera créé dans la bibliothèque pour l'opérateur informatique et la technopédagogue de l'école afin d'utiliser leur local pour installer une classe.
- 3 locaux (deux petits et un grand) seront détruits au 2^e étage afin de diviser l'espace de façon égale pour en faire 2 salles de classe.

17. INFORMATION DE LA DIRECTION

17.1 LIMITE DE VITESSE RUE DE LA POLYVALENTE

Madame Annie Gosselin informe que la limite de vitesse de la rue de la Polyvalente sera réduite à 30 ou 40 km/heure. Les panneaux de signalisation seront bientôt installés.

17.2 MODULAIRES 2022-2023 ET 2023-2024

Madame Annie Gosselin confirme qu'il y aura l'installation de modulaires à l'école pour les années scolaires 2022-2023 et 2023-2024. Une firme mandatée viendra faire l'analyse du terrain afin de planifier cette opération.

17.3 RECONNAISSANCE FORCES AVENIR ET GALA OSENTREPRENDRE

Reconnaissance Forces Avenir :

Une reconnaissance pour la persévérance scolaire a été remise à Madame Laurence O'Keefe, élève de 5^e secondaire. Une bourse de 10 000 \$ à l'Université Rimouski a été remise pour l'élève engagé à Monsieur Mickaël Daigle, élève de 4^e secondaire. Un prix a été également remis à un membre du personnel engagé, soit à Madame Stéphanie Kelly, enseignante.

Gala Osentreprendre

Le projet entrepreneurial de Monsieur Yvan Brulotte-Perreault et ses élèves de Pré-DEP avait pour but de créer des panneaux acoustiques. Ce projet leur a permis de remporter le championnat régional.

**17.4 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE SEPTEMBRE 2021 :
DATE ET POSTES EN ÉLECTION**

Le 9 septembre prochain aura lieu l'assemblée générale des parents.

Nous devons attendre les consignes de la Santé publique pour voir si l'assemblée aura lieu en présentiel ou en virtuel. Si l'assemblée est en présentiel, nous prévoirons plus de temps qu'il y a 2 ans, car beaucoup de parents y avaient assisté et nous étions juste dans le temps.

4 postes viennent à terme cette année, soient les postes suivants :

- Madame Suzie Munger
- Monsieur Christian Poulin
- Madame Geneviève Savard
- Madame Jeanne D'Arc Uwamaliya

18. CALENDRIER DES ACTIVITÉS / SORTIES ÉDUCATIVES (art. 87)

Les activités sont toujours approuvées par les membres du Conseil d'établissement suite aux rencontres du CPE tenues à l'école, chaque jour 8.

C.E. 20-21-52

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19. CORRESPONDANCE DE LA PRÉSIDENTE

Monsieur Carl-Éric Guertin mentionne qu'il n'y a pas de correspondance.

Dépôt du rapport annuel 2021-2022 (art.82)

Le rapport annuel sera travaillé d'ici la fin juin et sera présenté lors de l'assemblée générale des parents en septembre.

20. AUTRES SUJETS

20.1 SUGGESTION D'ACTIVITÉ D'ACCUEIL

Monsieur Carl-Éric Guertin suggère de faire le social des membres du conseil en début d'année scolaire, cela permettrait de faire connaissance avec les nouveaux membres. Monsieur Ludovic Lorrin propose le Four à Pain au Lac St-Charles, endroit où l'on peut apporter sa pizza et la faire cuire. Le seul problème est en cas de pluie, il n'y a pas d'abri. Le tout sera rediscuté en début d'année scolaire.

21. QUESTIONS DES MEMBRES

Monsieur Jérôme Thibaudeau souhaite remercier tous les membres du C.É. dont le mandat vient à échéance. De plus, il souligne que l'année scolaire a été une année hors norme et il voudrait faire une motion spéciale pour remercier les membres du personnel de l'école pour tout le travail accompli. Monsieur Carl-Éric Guertin appuie, car il voulait également en faire mention.

22. LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Carl-Éric Guertin remercie les membres du conseil. Madame Annie Gosselin remercie également tous les membres, ainsi que Monsieur Guertin d'avoir assuré le rôle de la présidence.

C.E. 20-21-53

Monsieur Christian Poulin secondé par Madame Suzie Munger propose la levée de l'assemblée à 20 h 58.



Anick Bédard,
Secrétaire de la rencontre



Carl-Éric Guertin
Président